

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 23 (1976)
Heft: 1-2

Rubrik: Nouvelles des villes et cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

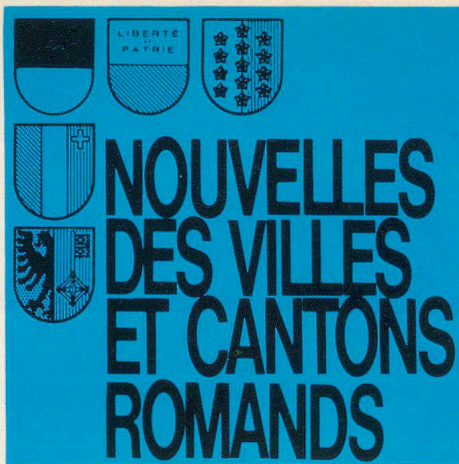
Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Association des instructeurs romands de la protection civile

Le samedi 11 octobre dernier avait lieu au centre de PC de Tramelan, une séance de travail de l'AIRPC, organisée par la commission technique de l'association avec l'appui des collaborateurs du centre d'instruction de la PC de Tramelan. Cette journée avait pour but le perfectionnement des instructeurs PC par la connaissance réciproque des services de la PC ainsi que du matériel qui y est employé. Quatre postes avaient été préparés avec soins: 1. Transmissions, montage de ligne, liaison téléphonique. 2. Pionniers, compresseur, outils pneumatiques, découpeuse, tronçonneuses, chalumeau découpeur. 3. Cordages, levages de charges. 4. Sauvetage et escalade démonstration. C'est ainsi que nous avons pu nous initier au mystère d'un central téléphonique portatif, participer au montage d'une ligne sur environ 600 m et qui a fonctionné, je vous prie de le croire. Ensuite démonstration de marteaux piqueurs. Nous avons pu manier ces différents outils et nous rendre compte ainsi de l'effort que doit fournir le servant. La découpeuse, la tronçonneuse et le chalumeau découpeur nous ont aussi été démontrés avec la possibilité pour nous de les utiliser. La technique des six nœuds employés en PC nous a été rappelée. Nous avons également vu et pu éprouver les moyens utilisés pour soulever de lourdes charges (pierres, décombres, etc.) avec des moyens relativement simples, mais qui exigent une technique sûre et rigoureuse pour éviter tout accident. La démonstration du sauvetage d'un blessé avec la planche de sauvetage depuis le 2^e étage d'un immeuble le long d'une échelle fut aussi extrêmement intéressante. Elle nous a démontré la grande maniabilité et la robustesse de la planche de sauvetage. Egalement intéressante était la démonstration de l'échelle à crochet (moyen acrobatique utilisé par les pompiers déjà à la fin du siècle passé) qui n'est pas un engin de la PC, mais qui pourrait à l'occasion rendre de précieux services. Pour s'en servir, il faut une absence totale du vertige et un don d'équilibre. Je voudrais poser une question à M. Moser: Est-il vrai qu'il faut faire un stage chez Knie pour pouvoir les utiliser?

Pour conclure, c'est une journée bénéfique et intéressante que nous avons vécue. Si la température était basse, une ambiance de chaude et sympathique amitié a régné toute la journée. Avec des moyens simples



une équipe de cuisine, qui mérite nos félicitations particulières, avait préparé un excellent repas. Merci aux organisateurs, merci à nos amis de Tramelan pour leur cordial accueil. Comme d'habitude, les absents ont eu tort. A la prochaine. Roland Chable

Extrait du Bulletin de l'Association genevoise pour la protection des civils

Chez nos chefs locaux

Conférence des associations cantonales latines des chefs locaux de la protection civile

Conformément aux vœux émis lors de la première rencontre des présidents des Associations cantonales latines des chefs locaux, le 19 septembre 1974, ceux-ci se sont retrouvés le 27 novembre 1975 au Restaurant du Théâtre à Lausanne.

Participaient à cette séance: M. Georges Cuendet, président de l'association vaudoise; M. Aldo Pioncini, président de l'association tessinoise; M. Charly Delez, président de la section valaisanne USPC; M. André Furrer, président de l'association neuchâteloise; M. J. P. Fasnacht, caissier de l'association neuchâteloise; M. Daniel Odier, président de l'association genevoise; M. Roger Parisod, président de la CRI (commission romande d'information). L'association fribourgeoise s'était fait excuser.

Chaque président d'association fait un exposé des problèmes qui lui sont propres.

Les thèmes de discussion sont les suivants:

1. *Avant-projet de révision de la loi fédérale* sur la protection civile, dont la presse s'est fait écho et que l'association genevoise n'a pas reçu. Les autres associations n'en ont pas eu connaissance non plus. Seuls les associations professionnelles et les cantons semblent avoir été bénéficiaires de la distribution de ce document.

2. *PGPC*. Situation embarrassante de

certaines chefs locaux, devant les délais trop courts donnés pour l'exécution de certains travaux. Au Tessin: charges excessives pour les chefs locaux.

3. *Exercices avec les troupes PA et l'armée*. Coordination PC et troupe. Détails sur l'exercice qui s'est déroulé dans le canton de Neuchâtel au Chanet et à Saint-Blaise, avec l'Arrondissement territorial 16, et l'intervention du Bat PA – Mise sur pied du détachement d'assistance de la Protection civile. En Valais: difficultés d'entrer en contact avec les troupes PA.

4. *Cadres*. Les problèmes sont partout les mêmes. En Valais, réelles difficultés de recrutement.

5. *Défaillants*. Aux cours d'introduction et aux cours de deux jours. Sanctions – Différents systèmes selon les cantons. A La Chaux-de-Fonds, il y a eu des cas de cinq à dix jours d'arrêts fermes.

6. *Constructions*. Etudes et réalisations par les services cantonaux et par les chefs locaux. En Valais, importants problèmes.

7. *Cahier des charges du chef local*. Exposé pour le canton de Vaud de ce document qui est accepté par les chefs locaux et qui doit encore être agréé par l'Association des communes vaudoises.

8. *Barème de rétribution des chefs locaux*. Même observation que ci-dessus. Dans chaque canton la rétribution du chef local est différente: indemnité fixe – indemnité de base plus indemnité par habitant – rétribution fixe pour certains travaux, etc.

Les débats ayant duré plus de deux heures, sans que la matière soit épuisée, il est décidé de se retrouver après le repas et d'accepter l'invitation de M. Roger Parisod qui nous convie à son domicile pour échanger nos propos en dégustant un excellent «petit blanc» vaudois. Merci M. Parisod.

En conclusion, les problèmes des chefs locaux sont sensiblement les mêmes dans nos cantons respectifs. Ils varient selon les conditions et les situations.

L'utilité d'une rencontre comme celle d'aujourd'hui est un enseignement pour tous, car il est nécessaire de connaître les problèmes qui se présentent à nos collègues, et les solutions qui y sont apportées.

M. R. Parisod nous a commenté une information de l'Union vaudoise pour la protection des civils, dont il est président, et dont il fait parvenir un exemplaire à chaque association. Cette information, qui traite du thème «Jeunesse et protection civile», va être distribuée à l'intention des organes scolaires et les autorités.

Après remerciements à M. Cuendet qui, avec son dévouement habituel,

avait organisé cette rencontre, chacun rentre dans ses foyers.

D. Odier

Association cantonale vaudoise des chefs locaux de la Protection civile

La rencontre d'automne de cette association a eu lieu le samedi 15 novembre, à Yverdon, dans la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville. Les associations sœurs avaient été invitées à prendre part à cette assemblée. Seule l'association genevoise s'est fait représenter en la personne de son président M. Daniel Odier.

M. Georges Cuendet, l'actif président de l'association vaudoise, après les souhaits de bienvenue, a salué la présence des invités, de M. Chevalley, représentant de la municipalité, de M. Oppliger, représentant de l'Office cantonal, et du conférencier, le brigadier R. Planche, chef EM CA camp 1. La partie administrative comportait à l'ordre du jour l'adoption par les chefs locaux du cahier des charges du chef local qui doit encore être soumis à l'Union des communes vaudoises pour approbation.

Il en est de même du tarif de rétribution du chef local dont les conditions doivent encore faire l'objet de délibérations entre l'Association et l'Union des communes vaudoises.

Puis la parole a été donnée au brigadier R. Planche, qui a fait un brillant exposé *malgré la déficience... de la lanterne magique...* sur l'organisation de la défense nationale générale.

L'exposé comportait le développement des sujets suivants:

1. La politique de sécurité de la Suisse;
2. Vue d'ensemble de la défense;
3. La coordination des mesures de défense à l'échelon fédéral;
4. La coordination des mesures de défense à l'échelon cantonal et communal;
5. La place de la protection civile dans la défense;
6. La collaboration entre l'autorité civile et les commandants de troupe.

Remarquable de précision et de clarté, cet exposé a été suivi d'une discussion fort intéressante, au cours de

laquelle le brigadier Planche a répondu aux questions des chefs locaux.

M. Cuendet a vivement remercié le conférencier pour son brillant exposé. En conclusion, il a été démontré qu'une coordination toujours plus étroite est nécessaire entre l'armée et la Protection civile.

Après la séance, M. Oppliger, au nom de la municipalité, a invité les chefs locaux à se rendre dans une salle voisine pour prendre l'apéritif.

D'aimables paroles furent échangées de part et d'autre.

Un excellent dîner organisé à l'Hôtel du Centre a permis à chacun de prendre les forces nécessaires pour se rendre près de Colombier à la visite des installations de la ferme modèle de M. Baessler.

Avant de clôturer cette rencontre, M. Cuendet a remercié R. Remy, chef local d'Yverdon, qui avait organisé la journée à laquelle une trentaine de chefs locaux ont assisté.

do

Commission romande d'information (CRI)

Composition – organisation: 1 représentant des sections cantonales de l'Union Suisse pour la protection des civils (USPC) – les chefs des Offices cantonaux de protection (OCPC):

Président: Roger Parisod,
4, avenue de Rumine
1005 Lausanne

Sections USPC:

Fribourg:

Charles Reichler, président
fonction à la CRI: vice-président

Genève:

Roger Jourdan
Neuchâtel:

Fernand Martin, président
fonction à la CRI: secrétaire

Valais:

Charly Délez, président

Vaud:

Marcelin Cordone, vice-président,
caissier

fonction à la CRI: caissier

Chefs des OCPC:

Fribourg: Jean-Paul Donzallaz

Genève: Ernest Reymann

Neuchâtel: André Laubscher

Valais: Albert Taramarçaz

Vaud: Benjamin Hennard

Berne-Jura: Jean Comment

L'organisation d'une collaboration efficace avec les personnes intéressées du Tessin est en cours.

La réunion de fin d'année de la CRI prévue tout d'abord le 27 novembre, puis le 4 décembre, a été renvoyée; à chacune de ces dates, deux chefs d'OCPC étaient retenus par un rapport de l'OCPC. La limitation du nombre des séances en 1975 nécessitait une réunion avec un effectif complet. Consacrée aux enseignements à tirer de l'activité 1975, à l'examen de la situation actuelle et au programme de travail 1976, cette réunion n'a finalement pu avoir lieu que le 16 janvier. Sur le plan de l'activité en cours, les tâches peuvent être résumées comme suit:

– pour les organes de tous les échelons de la protection civile: la révision des lois fédérales, l'application des nouvelles directives pour la planification générale, les problèmes financiers découlant de la situation actuelle. Ces devoirs constituent un volume important de préoccupations et de travail!

– pour les organes de l'USPC, dont les tâches sont essentiellement destinées à l'information, en collaboration avec l'OFPC, les problèmes financiers les préoccupent également. De plus, l'urgence dicte de passer aux travaux que l'Assemblée des délégués de l'USPC le 25 octobre à Bâle a confiés au Comité central, c'est-à-dire l'étude de la restructuration de l'USPC et la révision des statuts.

C'est pourquoi la commission d'information et de rédaction USPC/OFPC tiendra séance le 11 février. Le Comité central USPC et les présidents des sections cantonales siégeront, le lendemain, à Berne.

Bon vent à notre bateau commun; puisse-t-il ne pas devenir une galère!

Roger Parisod

Veillez noter sur vos agendas

La 22ème assemblée des délégués de l'Union suisse pour la protection des civils aura lieu samedi 23 octobre à Windisch/Brougg. Cette réunion est organisée par l'Association argovienne pour la protection civile et se tiendra au technicum cantonal.

Fertig-Garagen

Grösste Auswahl - 25000 ausgef. Bauten!
Besuchen Sie unsere Bau-Ausstellung!

● Sie bestimmen den Preis ●

Verlangen Sie sofort telefon. Prospekte!
Uninorm AG 5623 Boswil-AG 057/744 66

uninorm

Geräte-Räume

Grösste Auswahl - 25000 ausgef. Bauten!
Besuchen Sie unsere Bau-Ausstellung!

● Sie bestimmen den Preis ●

Verlangen Sie sofort telefon. Prospekte!
Uninorm AG 5623 Boswil-AG 057/744 66

uninorm

Auto-Unterstände

Grösste Auswahl - 25000 ausgef. Bauten!
Besuchen Sie unsere Bau-Ausstellung!

● Sie bestimmen den Preis ●

Verlangen Sie sofort telefon. Prospekte!
Uninorm AG 5623 Boswil-AG 057/744 66

uninorm

Einstell-Hallen

Grösste Auswahl - 25000 ausgef. Bauten!
Besuchen Sie unsere Bau-Ausstellung!

● Sie bestimmen den Preis ●

Verlangen Sie sofort telefon. Prospekte!
Uninorm AG 5623 Boswil-AG 057/744 66

uninorm